



Compte Rendu Réunion

Réunion CVE

2 octobre 2025

Format : Présentiel

Début : 13h30

Fin : 15h30

Présent·e-s à la réunion

Administration de l'ENS : Laurent SIGNOLES (Directeur Général des Services (DGS), parti à 14h15), Olivier HUBERT (Vice-Président Formation (VPF)), Tiana RABÉ (DSVE), Sophie ZUBER (DSVE), Véronique VANEL (DSVE),

Représentant·es étudiant·es (élu·es CVE, CA et CS) : Naomi LÉON (Anglais), Jeanne MARON (Physique), Timothée SOULAGE (SHS), Marwane TRIFA (Génie civil), Nicolas GUILLOU (CA), TERENCE MARCHI (BDE)

Table des matières

1	Questions diverses	2
1.1	Démarches RH	2
1.2	Modifications de la charte de la vie étudiante	2
2	Retours sur la rentrée	2
2.1	Recrutement	2
2.2	Logements	2
2.3	Inscriptions	3
3	Conventions de stage	3
4	Projet SI formation	3
5	Projet Evid'ENS (bourses et second concours)	4

1 Questions diverses

1.1 Démarches RH

Les élu-es font remonter le manque d'information sur différents sujets (options du contrat MGEN, droits au chômage en sortant), et évoquent la possibilité d'organiser un webinaire pour clarifier certains points.

Le DGS fait remarquer qu'il n'est pas normal que la MGEN propose des produits financiers en plus du contrat de base et que cela sera remonté. Du reste, le VPF considère qu'il est du devoir des salarié-es et non de l'employeur de se renseigner. Néanmoins, l'école a mis en place un dispositif AIDéR (Accompagner Informer les étudiants et normaliens dans leurs Démarches de Rentrée), assurant des permanences dans l'atrium pendant les premières semaines.

Le DGS signale également que suite à une réforme, les modalités du contrat de mutuelle devraient changer. Un mail du service RH devrait être envoyé prochainement aux élèves, à lire avec attention (au risque d'être affilié avec toutes les options possibles).

1.2 Modifications de la charte de la vie étudiante

Une proposition de modification avait été formulée à l'issue d'un groupe de travail, et discutée à la réunion CVE du 20/02, sans que l'école ne donne suite.

Interrogé à ce propos, le VPF justifie l'absence de suite de la part de l'école par la modification simultanée des statuts du BDE. Les élu-es font remarquer qu'il n'y avait strictement aucun conflit entre ces deux modifications, et le VPF répond qu'ils vont travailler à la concrétisation des modifications proposées il y a 8 mois.

2 Retours sur la rentrée

2.1 Recrutement

En 2025, l'école a recruté 362 élèves/étudiant-es. Certains concours n'ont pas recruté autant que prévu (concours 1A design, TSI, et 2A design, voie étudiante 1A informatique et 2A physique, SIEN et GCE). L'école a également recruté 8 personnes sur des doubles diplômes, et 2 par la voie égalité des chances (en anglais et SHS).

Cette année, 6 bourses femmes en science ont été attribuées (une en 1A, trois en 2A, deux en 3A).

2.2 Logements

Le pôle logement qui était composé d'une agente de la vie étudiante et de deux agents vacataires a été mobilisé du 18 juin au 19 septembre.

Cette année, l'ENS dispose de 397 lits au total : 297 pour le CROUS et 100 pour Césal. Ce nombre est insuffisant par rapport aux besoins, mais la situation du plateau en terme de logements étudiants ne permet pas d'augmenter le nombre de places dédiées à l'ENS à court terme.

L'attribution de ces logements se fait selon les critères de priorité suivants (par ordre d'importance) :

- 1) personnes en situation de handicap
- 2) personnes bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux du CROUS
- 3) primo-entrant-es à l'école (quelque soit la voie d'entrée)
- 4) M2 FESUP
- 5) étudiant-es internationaux-ales

Cette année, des étudiant-es internationaux-ales admis-es hors programme d'échange se sont retrouvés-es

dans des situations critiques à la veille de la rentrée. Ces problèmes ne se sont en revanche pas posés pour les personnes admises dans le cadre d'un programme d'échange. L'ordre de priorisation n'a pour autant pas été modifié, puisque la priorisation des primo-entrant·es avait été une demande forte des mandats précédents.

Malgré des informations parfois peu claires à ce sujet, les frais de gestion de dossier de 40€ n'ont été prélevés par le pôle logement que lorsqu'une proposition de logement a été faite.

2.3 Inscriptions

Au 1er octobre (soit 9 jours avant la fin des inscriptions), 1245 inscriptions avaient été finalisées, 70 en attente de règlement, 200 en attente de mise en paiement, 220 en attente de validation des DER et 300 non entamées.

Au sujet du paiement en 3 fois des frais d'inscription, certaines personnes ont été prélevées 2 fois à des intervalles proches. Cela est dû au fait que les 2e et 3e paiements sont effectués au 14e jour du mois. Une demande a été faite à la direction des services informatiques (DSI) pour que ces échéances soient déplacées en fin de mois (notamment afin que les élèves aient reçu leur premier salaire). Les élu·es ont également demandé à ce que pour les années suivantes les dates de prélèvement soient annoncées plus clairement.

3 Conventions de stage

Le processus actuel de signature des conventions présente de nombreuses limites (temps de signature, absence de visibilité, problèmes de sécurisation...), d'où la volonté de développer un outil dédié pour résoudre ces problèmes.

Le projet a été lancé début juin, et est en cours d'expérimentation dans certains DER pour un déploiement courant novembre.

Le projet a l'air d'essayer de répondre aux problèmes posés par le système précédent, en permettant notamment aux étudiant·es de suivre l'avancement de la procédure de signature.

Pour éviter les refus de signature, il faut penser à vérifier que la procédure convient à tout le monde en amont (il n'est pas certain qu'il soit possible d'ajouter des tampons d'organisme ou de télécharger le document avec seulement une partie des signatures).

4 Projet SI formation

Face à la multiplication des plateformes pour chaque démarche administrative (ADN, Coriandre...), un outil intégré de gestion de la scolarité est en cours de développement, à partir des solutions proposées par Auriga. Il intégrerait :

- les inscriptions et le recrutement (en interface avec le SCEI),
 - les formations diplômantes, de la L3 au M2,
 - les césures et les stages,
 - les salaires et les bourses,
 - le suivi des normalien·nes jusqu'au solde de l'engagement décennal,
 - les activités du diplôme (activités transversales, ARx, ARPE, Interface...),
 - les emplois du temps et les réservations de salles,
 - les agendas,
 - les rémunérations des enseignant·es, des enseignant·es chercheur·euse·s et des vacataires...
- Le projet s'étale sur les deux prochaines années pour un déploiement prévu en 2027.

5 Projet Evid'ENS (bourses et second concours)

Le VPF demande aux élu-es de ne pas diffuser les informations liées à ce point, mais au vu de la quantité d'informations imprécises qui circule déjà et de l'absence d'éléments d'une teneur confidentielle dans la discussion, il a été choisi de ne pas suivre ces recommandations.

L'école part d'un constat : d'une part, la différence de statuts entre élèves et étudiants, qui ont le même diplôme mais pas les mêmes aides financières, et d'autre part l'absence de recrutement extérieur par le second concours (sur 35 admis-es, 25 sont des normalien·nes étudiant·es).

Pour répondre à ce double problème, il a été décidé de supprimer le second concours afin de réallouer ces fonds à un système de bourses pour tous les étudiants (dont le montant n'est pas encore connu). L'ENS va également augmenter le nombre d'étudiants pour passer à 155 (contre environ 120 aujourd'hui), en essayant de diversifier son recrutement par voie étudiante, mais sans que les détails de ces nouveaux processus de recrutement ou de la répartition en terme d'année et de DER des places supplémentaires ne soit connue.

Des estimations ont été faites par des étudiants et compte qu'une bourse de 600€ pour 155 étudiant·es (ce qui semble se dessiner) rapporterait par rapport à l'ancien système autour de 400k€ / an à l'école. Interrogé à ce sujet, le VPF n'a pas connaissance des éléments budgétaires et ne peut pas répondre à la question.

Il est important de noter que rien ne garantit que la dotation du ministère à l'école ne reste identique après suppression de 35 postes. Le VPF s'est engagé à ce que tout ce que le ministère continuerait à verser serait dirigé vers les étudiants, mais a néanmoins précisé qu'une partie des charges salariales étaient payées directement par l'école. Interrogé à ce sujet, il ne prend aucun engagement sur l'utilisation de l'argent ainsi économisé par l'école sur ses fonds propres. Les détails financiers du projet restent globalement très flous, et devraient être abordés lors d'une prochaine réunion en novembre.

Pour ce qui est de la mise en place du système, les élu-es demandent si ces bourses seront cumulables avec les autres aides qui existent déjà au niveau de l'école. Pour ce qui est des PhD tracks, l'idée serait de compléter la bourse pour tou·te·s pour atteindre le montant actuel des bourses PhD tracks (1000€), et donc par la même occasion d'augmenter leur nombre. L'école ne peut en revanche pas prendre le même engagement à l'égard des bourses femmes en science, car elles dépendent de mécénats et que les candidatures varient beaucoup plus selon les années.

Les élu-es pointent le fait que dans l'état du projet, la génération actuellement en 1A ne pourra ni passer le second concours ni profiter du système de bourses. Cela ne représente pas un problème pour le VPF.